**Position de la commune d’Allons sur le projet de protocole quadripartite**

Nous constatons qu’au départ de ce projet aucune concertation réelle et sérieuse n’a pu avoir lieu. Cette situation a obligé les Parcs régionaux et plusieurs Communauté de Commune d’avoir recours à la justice ce que nous pouvons regretter.

La commune d’Allons en préalable considère que la forme du débat a pris le pas sur le fond.

Ceci s’est caractérisé par la brutalité de la prise de position de la région en juin 2017. Cette méthode ne participe pas à un véritable échange démocratique entre les différents partenaires.

C’est pour cela que nous nous félicitons que le dialogue ait pu se rétablir sur d’autres bases. Les diverses interventions lors du 20eme anniversaire du Parc vont dans ce sens et nous ne pouvons qu’en être d’accord.

En temps qu’adhérent du Parc Naturel Régional du Verdon nous nous prononçons, sans apriori, pour la transition énergétique et les énergies renouvelables y compris la biomasse. Cette approche est liée à l’étude du rendement énergétique, la gestion durable de la forêt encadrée par une protection de la nature et des paysages permettant le développement de l’activité économique touristique.

Nous avons pris connaissance avec beaucoup d’attention du projet de protocole quadripartite.

Nous considérons que cela va, en partie, dans le bon sens, par contre nous prenons acte que les volets efficience du projet et filière bois ne soient pas développées.

Dans ces conditions la commune d’Allons s’abstiendra.